



INTERGROS VOUS INFORME

SIMPLIFIER LA FORMATION
FACILITER L'EMPLOI

OCTOBRE 2016

Contrat Pro + Prime Embauche PME : la combinaison gagnante

Le contrat de professionnalisation est la solution idéale pour embaucher et former un nouveau collaborateur à vos métiers. C'est aussi un moyen efficace de l'intégrer à vos équipes. c'est enfin la possibilité de bénéficier d'une prime, à condition de recruter en CDI ou CDD d'au moins 6 mois un salarié dont la rémunération est inférieure ou égale à 1,3 fois les SMIC.

[Je m'informe](#)



Prime Embauche PME

4 000 € : le montant maximal de l'aide

31/12/2016 : la date limite pour déposer votre demande

[Je dépose une demande d'aide](#)

Le Contrat Pro, un accélérateur d'insertion



Formation tuteur : la solution clés en main

Tout salarié recruté en contrat de professionnalisation doit être accompagné par un tuteur durant son parcours de formation. Afin de préparer le salarié volontaire à l'exercice de sa mission, Intergros

en main

organise et finance en totalité des formations 'tuteur' partout en France.

[Je m'inscris à la formation tuteur](#)

4 460

salariés en Contrat Pro
en 2015

+12%

depuis 2013



Le rapport d'activité 2015 est disponible

Intergros a le plaisir de vous présenter l'édition 2015 de son rapport d'activité. L'occasion de revenir sur les temps forts de l'année écoulée, sous un nouveau format dynamique et interactif.

[Je consulte le rapport d'activité](#)

#laRéforme&Vous : 60 réunions, 400 participants !



Les réunions-débats organisées dans toute la France par Intergros

Rédaction des contenus : Cabinet Boumendil & Consultants

Si vous souhaitez vous désabonner et ne plus recevoir de message électronique de notre part, veuillez utiliser [ce lien](#)

Vous recevez cette information parce que vous êtes adhérent Intergros ou un acteur partenaire d'Intergros dans le domaine de l'emploi et de la formation.